



AU SERVICE DE SAGIR

NOTE D'INFORMATION
N° 134 – NOVEMBRE 2000

Editorial

Avec moins de Pamela, mais beaucoup plus de rebondissements, la dernière série américaine aura captivé une audience bien plus large qu'*Alerte à Malibu*. Il faut dire que du Chili jusqu'en Chine on jubile en découvrant chaque jour les nouvelles péripéties de cette élection à tiroirs que les plus bananières des républiques ne renieraient pas.

Quoi de plus savoureux en effet que de voir la plus grande puissance du monde suspendue à l'œil scrutateur d'un expert en formes de trous ou que d'assister au transport ultra-protégé des urnes qui renvoie aux meilleurs temps de la Wells-Fargo ?

Le souffle américain qui balaie la planète a même contaminé cette Lettre SAGIR puisque nous consacrons deux pages à des maladies au nom anglo-saxons : la West Nile et la Blue Tongue, bravant allègrement la loi Toubon en préférant ces dénominations courtes et universellement reconnues à leurs traductions française beaucoup plus fastidieuses de "fièvre du Nil Occidental" et "fièvre catarrhale maligne du mouton".

Le cas de rage humaine du Québec due au virus chauve-souris, rapporté dans "*Le beau son...*", nous permet de faire une transition facile entre l'Amérique et la francophonie. Les autres nouvelles de ce bulletin sont en effet nettement franco-françaises qu'il s'agisse du botulisme, du rapport semestriel du CNITV, des intoxications de tous poils et plumes, du suivi sanitaire des grands ongulés du Nord ou de la gale du sanglier qui signe le retour du "*Mot de Nancy*" sous la plume d'une vieille connaissance...

On notera enfin dans le "*Coin...*" une triste nouvelle qui ne doit pas déclencher une psychose, mais faire prendre conscience de l'impérieuse nécessité de respecter des consignes sanitaires lors de certaines opérations sur la faune sauvage.

Vie du réseau

Le réseau SAGIR entre de plein pied dans le troisième millénaire ! Pour la première fois en effet, un département a envoyé son relevé bimestriel par courrier électronique. Un exemple que je ne saurais qu'encourager à suivre, au moins pour ceux qui disposent de ce moyen de communication. Je rappelle donc à toutes fins utiles l'adresse e.mail de SAGIR : f.lamarque@onc.gouv.fr.

Voici venu le temps où il convient de battre le premier rappel des cartes vertes pour leur validation pour 2001. Rassurez-vous, cette année vous avez le temps. La validation pouvant se faire très rapidement, par retour de courrier, vous pourrez nous les envoyer fin décembre et les récupérer dès les premiers jours de janvier. N'oubliez pas cependant que vous devrez produire un rapport d'activité à l'appui de votre demande de validation. Ce rapport pourra être présenté sous la forme d'un tableau du genre de celui qui est présenté ci-dessous.

Espèce	Date de collecte	Lieu de collecte (commune ou canton)	Destination (LVD ou autre)

Mortalité massive

Botulisme de type C : nouveaux foyers en Vendée

Environ 110 cadavres de goélands et de mouettes ont été trouvés dans la commune de la Tranche sur Mer. Les cadavres étaient répartis sur trois sites : une plage, le port et près d'une usine de traitement de déchets.

Les analyses effectuées sur un goéland par le LVD 85 et l'Institut Pasteur ont mis en évidence de la toxine botulique de type C ou D et la présence de *Clostridium* de type C, ce qui permet de confirmer le diagnostic de botulisme hydrique pour ces foyers.

Le botulisme a également été confirmé par le LVD 85 sur le cadavre d'un cygne analysé hors SAGIR. L'oiseau avait été collecté dans des lagunes, situées elles aussi dans la commune de la Tranche sur Mer, où environ 40 cygnes et quelques canards ont été découverts morts.

Ces deux épisodes de mortalité massive se sont déroulés entre la fin août et la fin septembre.

Source : Cyril MERLET, coordinateur SAGIR 85.

Arboviroses

Le réchauffement de la planète n'est pas qu'une vue de l'esprit. Il semble avoir déjà des conséquences tangibles en matière de pathologie. Deux arboviroses (maladies à virus transmises par les arthropodes) réputées "exotiques" ont ainsi fait tout récemment leur apparition en France. Les conditions météorologiques y permettent en effet désormais une survie des espèces de moustiques vecteurs suffisamment longue pour qu'ils puissent multiplier et transmettre les virus responsables.

Où l'on reparle du West Nile

Entre le 04/09/00 et le 15/11/00, le CNR (*Centre National de Référence - NDLR*) des Arbovirus a reçu 141 demandes de sérologie West Nile pour des équins avec suspicion clinique, 19 prélèvements de bovins, 8 de caprins et 9 d'animaux divers (chameau, chien...).

Des animaux positifs en ELISA ont été rencontrés uniquement chez les équidés : 78/141, soit 63 positifs sur 100 testés en septembre (63%), 13 positifs sur 39 (33%) en octobre et 2 positifs sur 2 en novembre. 20 des 78 chevaux positifs sont morts (26%).

Tous les cas équins confirmés, à l'exception de trois, sont situés dans un rayon de 15 km environ, dans la zone appelée "*Petite Camargue*", limitée au nord par Sommières/Montpezat, au sud par St Nazaire du Pézan, à l'Ouest par Teyran et à l'est par Beauvoisin.

Cinquante cas (64%) sont situés à Lansargues (9 cas), Lunel Viel (7 cas), Le Cailar (7 cas), Marsillargues (6 cas), St Laurent d'Aigouzes (5 cas), Vauvert (4 cas), Lunel (3 cas), Mauguio (3 cas) et St Nazaire du Pézan (3 cas). Trois cas équins sont localisés à proximité du parc national de Camargue, prélevés respectivement le 30 septembre, 29 octobre et 3 novembre à proximité de Saintes-Maries de la Mer.

Une quarantaine de patients suspects d'atteinte par West Nile en septembre-octobre ont été testés. **Aucune infection humaine récente¹ n'a été diagnostiquée.**

L'enquête de séroprévalence chez les chevaux mise en place par l'AFSSA, en collaboration avec le CNR concerne tous les chevaux situés dans un rayon de 10 km autour des cas confirmés. Sur plus de 4.500 sérums reçus, 1.303 sont analysés à la date du 13 novembre 2000. La présence d'IgG West Nile est confirmée par test ELISA chez 170 chevaux (13%) dont 76 (44%) sont également positifs en IgM.

Le virus identifié en septembre se rapproche au niveau phylogénique de virus isolés lors de épizooties chez des chevaux au Maroc en 1996, en Italie en 1998 et de moustiques au Sénégal en 1993.

L'enquête épidémiologique préliminaire sur l'infection de l'avifaune du département de l'Hérault, confiée par la DGAL à l'ONCFS, a été initiée fin octobre. 100 canards appelants, 95 moineaux et environ 60 mouettes ont d'ores et déjà été prélevés. 40 mouettes, 100 goélands et 100 hérons garde-bœufs doivent encore être capturés.

Sources : CNR des Arbovirus et virus des fièvres hémorragiques, Institut Pasteur, Paris : Epizootie West Nile en France (août-novembre 2000) - Bilan au 20/11/00 - Jean HARS, ONCFS, Unité "suivi sanitaire de la faune sauvage".

Et où l'on découvre la Blue Tongue

Une épizootie de *Blue Tongue* ou fièvre catarrhale maligne du mouton, sévit actuellement en Corse. La première suspicion clinique a été émise en Corse du Sud le 18 octobre ; le diagnostic a été confirmé par mise en évidence du virus par PCR le 27 octobre.

¹ N.D.L.R. : Les IgG signent une infection ancienne, alors que les IgM révèlent une infection récente.

Au 29 octobre, les Services Vétérinaires de Corse du Sud faisaient état de 24 suspicions de fièvre catarrhale concernant 7.567 animaux des espèces sensibles ; 334 animaux malades et 272 morts étaient dénombrés. Au 03 novembre, 12 foyers de *Blue Tongue* avaient été confirmés (11 en Corse du Sud, 1 en Haute Corse) et 43 suspicions étaient en cours de confirmation. On recensait environ 600 moutons malades et presque autant de morts.

La maladie est vraisemblablement arrivée de Sardaigne où elle sévit depuis l'été 2000 (suspicion depuis juin, confirmation fin août par les autorités sanitaires italiennes). La Sardaigne aurait elle même été contaminée à partir de la Tunisie où des foyers importants avaient été recensés au début de l'année (Le nord de la Tunisie n'est séparé du sud de la Sardaigne que par 120 km).

La Blue Tongue a longtemps été classée dans les maladies "exotiques" ; en effet, sa répartition géographique "historique" se situe approximativement entre les latitudes 40°N et 35°S. L'Europe était indemne de fièvre catarrhale du mouton depuis 20 ans.

Il s'agit d'une maladie virale des ruminants domestiques et sauvages² transmise par des moustiques du genre *Culicoïdes* (appartenant principalement à l'espèce *C. imicola*). Dans les conditions naturelles, la *Blue Tongue* affecte essentiellement les moutons chez qui la maladie se traduit dans sa forme aiguë par : une forte fièvre (jusqu'à 42°C) suivie 24 à 48 heures après par de larmoiements, des écoulements nasaux et de la bave (catarrhe) accompagnés d'une rougeur de la bouche, des yeux et du nez. Des plaies sont parfois visibles sur les lèvres et la langue qui peut gonfler et devenir rouge-violacée d'où le nom anglais de la maladie. Par la suite, des boiteries peuvent apparaître ainsi que d'autres complications comme des avortement ou des pneumonies.

La mort survient dans les 10-12 jours ; le taux de mortalité peut atteindre 80 %. Une lente guérison est possible avec de nombreuses et lourdes séquelles.

² Aucun cas de transmission de la *Blue Tongue* à l'homme n'a été observé jusqu'à présent.

L'affection est généralement inapparente chez les bovins, les caprins et les ruminants sauvages qui peuvent cependant constituer des réservoirs de virus. En effet, **le sang des animaux malades ou infectés** représente la matière virulente essentielle ; il **présente une contagiosité élevée** pendant 30 à 60 jours chez le mouton, mais **pendant plusieurs mois chez les bovins et les ruminants sauvages.**

De ce fait, le portage éventuel du virus de la *Blue Tongue* par les cervidés et les mouflons de Corse, pourrait constituer une source de ré-infection pour les ovins domestiques après l'éradication de la maladie par les mesures sanitaires et médicales actuellement mises en œuvre. On ne peut donc qu'engager vivement les coordinateurs SAGIR des départements corses à se rapprocher des DSV afin d'envisager un dépistage sérologique sur les animaux sauvages des espèces sensibles.

Sources : O.I.E., Informations sanitaires, Vol. 13 – N° 43, 03 novembre 2000. Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, DGAL, Compte-rendu du Comité Vétérinaire permanent des 7 et 8 novembre 2000 – Direction des Services vétérinaires de la Corse du Sud : Note d'information sur la fièvre catarrhale du mouton.

Intoxications

Bilan des appels reçus au premier semestre 2000 par le CNITV

Le Centre National d'Informations Toxicologiques Vétérinaires (CNITV) de Lyon a reçu 35 appels concernant la faune sauvage entre le 01/01 et le 30/06/2000. Ce nombre, signe une légère régression par rapport à la même période de 1999.

Les vétérinaires praticiens continuent à être les principaux demandeurs. Comparativement à l'année précédente, les FDC ont contacté le centre très peu fréquemment (2 fois au cours de ce semestre). L'outil constitué par le CNITV n'est donc toujours pas utilisé suffisamment. Notons toutefois que les appels sont en progression au cours du second semestre 2000.

Répartition des appels par type

On note une proportion élevée (45 %) d'appels faisant suite à une intoxication suspectée ou avérée.

Ainsi, les demandes d'appui pour une aide au diagnostic lors de suspicion d'intoxication ou pour la détermination de l'analyse toxicologique pertinente pour confirmer ou infirmer une hypothèse de terrain représentent respectivement 28 % et 17 % des appels. Les demandes de renseignement survenant en dehors de toute intoxication constituent 29 % des cas ; pour la période considérée, ces appels concernent essentiellement l'utilisation de la bromadiolone. 20 % des appels sont adressés pour connaître les détails d'un traitement à administrer en cas d'intoxication. Les 6 % restant ont pour objectif de connaître les risques associés à la présence de résidus de toxiques dans les aliments.

Répartition mensuelle des appels

La distribution est conforme à celle des années précédentes. On observe le traditionnel pic du printemps lié à l'importance des traitements phytosanitaires à cette période, mais aussi à la présence de nombreux animaux jeunes souvent plus susceptibles d'être intoxiqués. Aucun produit particulier ne peut, à lui seul, expliquer ce pic vernal.

Répartition des appels par espèce animale

On retrouve, au cours de ce semestre, une distribution par classe conforme à celles des années antérieures. En effet, ce sont les oiseaux qui sont les plus impliqués et, en particulier, les oiseaux grégaires (pigeons, canards, perdrix). Il est vrai que les cas de mortalité qui concernent plusieurs oiseaux (plusieurs dizaines parfois) sont plus facilement détectés sur le terrain que ceux qui affectent un lapin ou un lièvre. Parmi les mammifères, ce sont le sanglier et le lièvre qui font l'objet du plus grand nombre d'appels.

Répartition des appels par toxique

Le nombre de toxiques incriminés connaît une augmentation par rapport aux années précédentes. Cependant, comme les années précédentes, les appels portent toujours principalement sur les pesticides et principalement le chloralose et les anticoagulants. Les polluants (hydrocarbures, plomb, PCB) constituent toujours aussi une source importante de demandes d'information.

Sur les 35 appels enregistrés, 9 sont "certains" ou "probables", ce qui signifie que l'agent toxique incriminé est (très) vraisemblablement à l'origine des troubles observés. Cette faible proportion qui s'explique surtout par l'imprécision des commémoratifs fournis par les interlocuteurs, est comparable à celle des années précédentes.

Conclusion

Le nombre modeste d'appels reçus au cours de ce premier semestre 2000 montre que le CNITV reste sous-exploité par les partenaires du réseau SAGIR. Il convient donc de rappeler une nouvelle fois que le CNITV peut être consulté gratuitement à tout moment, de jour comme de nuit, pour répondre aux questions d'ordre toxicologique.

Source : Philippe BERNY, Directeur du laboratoire de toxicologie et du CNITV- ENV Lyon.

Intoxication de perdrix dans la Marne : le GAUCHO® hors de cause

Les suspicions d'intoxication par le GAUCHO® que nous avons signalé dans la dernière "Lettre..." ont été infirmées par le laboratoire de toxicologie de l'ENV Lyon. En effet, si les analyses ont bien permis de mettre en évidence quelques traces d'imidaclopride, elles ont surtout révélé de fortes concentrations de carbamates (inhibiteurs des cholinestérases), insecticides largement utilisés lors des semis.

Sources : Freddy TALARICO, service technique FDC 51 – Philippe BERNY, directeur du laboratoire de toxicologie de l'ENV Lyon.

Le beau son Lyonnais *la chronique des laboratoires de référence du réseau SAGIR à l'ENV Lyon*

Rage des chauves souris : un cas mortel au Québec

Cet automne, à Montréal (Canada), un enfant de 9 ans est décédé de la rage. L'enfant avait effectué avec sa famille un séjour dans le parc des Laurentides.

Il aurait été en contact avec une chauve-souris qui a pénétré dans le cabanon occupé par sa famille. Le père aurait en effet remarqué l'animal, et se serait peut-être même fait mordre par elle, mais l'aurait relâchée sans la faire soumettre au diagnostic de rage. La souche de virus rabique appartiendrait bien au type de la rage de la Grande sérotine brune américaine. Au Canada, c'est le 1^{er} cas mortel de rage depuis 35 ans. Toutefois, aux Etats Unis, plusieurs cas de contamination par des chauves souris, dont certains mortels, ont été déplorés ces dernières années. Les souche de virus rabique qui infectent les chauves-souris américaines sont beaucoup plus proches des souches du virus rabique des mammifères terrestres que celles rencontrées sur les chiroptères européens.

Virus et cancer de la faune sauvage

Le réseau SAGIR est sollicité pour faciliter le recherche d'animaux sauvages présentant des lésions cancéreuses afin d'étudier si des virus, éventuellement dangereux pour l'homme, ne pourraient pas circuler dans notre faune. Nous laissons la parole à Pascal PINEAU, Institut Pasteur de Paris, afin qu'il présente son projet. (Un article plus détaillé sur le même sujet sera publié dans le prochain BIPAS).

Marc ARTOIS

**Département de santé Publique Vétérinaire
Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon**

Virus et Cancer : la place de la faune sauvage ?

Chez l'être humain, 10 à 15% des cancers sont provoqués par une infection virale : cancer du foie, du col de l'utérus, certaines leucémies etc... Chez l'animal, et particulièrement dans la faune sauvage, il n'en est pas de même et on connaît fort peu de virus du cancer chez les animaux. Cette situation est sans doute attribuable au fait que les tumeurs sont des lésions rares et que les animaux, surtout sauvages, sont beaucoup moins étudiés que les êtres humains. Il serait cependant utile à plus d'un titre d'identifier des "virus du cancer" chez l'animal ; ceux-ci peuvent, en effet, constituer des modèles permettant de mieux comprendre leur transmission et l'histoire de la maladie chez l'homme.

De plus, la connaissance de leur existence pourrait permettre de mieux gérer les populations d'animaux sauvages car en favorisant les individus non porteurs de ces virus on pourrait sans doute améliorer l'état de santé global du cheptel.

En pratique, nous aimerions avoir accès à des pièces tissulaires constituées d'une tumeur (du foie de préférence) et d'un fragment de tissu non tumoral (hépatique si cancer du foie) provenant du même animal. Idéalement, les pièces tissulaires devraient être en bon état de fraîcheur au moment de leur prélèvement et en quantité suffisante (au minimum 0,5-1g) pour permettre l'extraction des acides nucléiques (ADN et ARN). Les échantillons peuvent être conservés tels quels à -80°C ou dans une solution de stabilisation à -20-30°C (congélateur standard) en attendant que nous en prenions livraison. Toutes les espèces animales sont les intéressantes !

Pascal PINEAU

**Unité de Recombinaison et Expression Génétique
Département des Rétrovirus**

Institut Pasteur

28, rue du Dr Roux

75724 - Paris cedex 15

tél. : 01 45 68 88 24 - fax : 01 45 68 89 43

Le mot du laboratoire centralisateur

Gale du sanglier : un signe de déséquilibre

La tempête de décembre 1999 a entraîné un arrêt de la chasse pour la saison en cours, les populations de sangliers ont fortement augmenté dans certaines zones d'autant plus que la reproduction s'est bien passée. Les tableaux de plus de 10 sangliers pour 100 ha ne sont pas rares. Dans ce contexte, des cas de gale peuvent être identifiés.

En octobre 2000, des sangliers (un marcassin et des adultes) en mauvais état général ont ainsi été observés dans une population de forte densité en Meurthe et Moselle, avec des dépilations au niveau des pattes et du groin, lésions fortement évocatrices de la gale. La consultation de la base SAGIR montre que des cas de gale sur sanglier ont déjà été enregistrés dans des populations de forte densité en particulier dans le sud de la France.

La gale révèle un déséquilibre entre la population de sangliers et son milieu. Elle sera alors plus sensible à d'autres entités pathologiques comme la peste porcine classique ainsi que cela a déjà été observé en Moselle et dans le Bas-Rhin (la même constatation a été faite en Allemagne). C'est à dire que la gale révèle un déséquilibre de la population dans son milieu.

Le diagnostic définitif ne peut être porté qu'en laboratoire par la mise en évidence des parasites à partir d'un grattage de peau. Au total, le fait d'observer des animaux en mauvais état général dans une population à forte densité et qui présente des zones dépilées en particulier au niveau de la tête et des pattes, doit évoquer la gale. Le seul moyen de vérifier cette hypothèse est de prélever un fragment de peau contenant une zone lésée sur un animal trouvé mort ou abattu, pour diagnostic parasitologique. L'agent de la gale est très résistant dans le milieu extérieur et peut se transmettre par contact direct ou indirect *via* du matériel.

Il est utile de porter un effort particulier sur la recherche de cette parasitose dans des populations à forte densité.

J. BARRAT
AFSSA-Nancy

Avec la collaboration technique de
l'Entente interdépartementale
de lutte contre la rage

Le coin des **coordinateurs**

Un chasseur décède à la suite du *dépeçage d'un sanglier*

Un chasseur de sanglier de la Loire est décédé dans la première quinzaine de novembre d'une septicémie à *Streptococcus suis* de type 2. Ce chasseur s'était piqué avec une esquille d'os 2 jours auparavant en dépeçant un sanglier qu'il avait abattu à la chasse dans la Nièvre. Sa main ayant doublé de volume le lendemain, il s'est présenté aux urgences de l'hôpital où il devait décéder 24 heures plus tard.

N.D.L.R. : La streptococcie à Streptococcus suis 2 est une maladie connue pour affecter les personnes travaillant en contact avec des porcs ou leurs sous-produits (personnels d'abattoirs, charcutiers, vétérinaires,...). Même dans ces catégories socio-professionnelles, la maladie reste cependant rare puisque, jusqu'à présent, seulement 20 cas ont été recensés en Hollande, au Danemark et en France. Chez l'homme, comme chez le porc, la maladie se traduit principalement par une méningite, mais aussi, dans certains cas, par des septicémies aiguës. Un cas de méningite à Streptococcus suis 2 a ainsi été observé en 1999 dans le département de l'Isère chez un chasseur de sanglier. Compte tenu de la rareté de la maladie, il n'y a pas lieu de s'affoler. Il est toutefois bon de rappeler les précautions suivantes qui devraient être respectées lors des autopsies ou des éviscération.

1. On évitera de procéder à l'autopsie des animaux trouvés morts ou mourants. Les cadavres seront portés au Laboratoire Vétérinaire Départemental.

2. Toute blessure survenue au cours d'une éviscération sera suivie d'une désinfection soignée de la plaie. Les agents pathogènes sont généralement sensibles aux antiseptiques et désinfectants usuels, notamment à l'eau de Javel.

3. D'une façon générale, toute manipulation de cadavre ou de viscère sera suivie d'un lavage soigné des mains à l'eau savonneuse.

Ces consignes simples doivent devenir des automatismes dès qu'il s'agit de manipuler des cadavres ou des viscères.

Compléments d'information apportés par : Jean HARS, ONCFS – Unité Suivi sanitaire de la faune sauvage et Marc ARTOIS, ENV Lyon.

Statut sanitaire des ongulés dans le *département du Nord*

Le suivi sanitaire des ongulés abattus à la chasse, initié il y a plusieurs années en collaboration avec la DSV 59, s'est poursuivi au cours de la saison cynégétique 1999/2000.

64 sangliers, 48 chevreuils et 3 cerfs ont ainsi fait l'objet de prélèvements dans trois massifs forestiers : la forêt de Mormal à Locquignol (27 chevreuils, 3 cerfs et 22 sangliers), la forêt de Trelon (8 chevreuils et 26 sangliers) et la forêt de Saint Amand les Eaux (13 chevreuils et 16 sangliers).

Les analyses réalisées comprenaient :

- des dépistages sérologiques : brucellose par test EAT (épreuve à l'antigène tamponné) et FC (fixation du complément) pour toutes les espèces, BVD (diarrhée virale bovine) et paratuberculose par test ELISA pour les cervidés, SDRP (syndrome dysgénésique respiratoire porcin), PPC (peste porcine classique) et MA (maladie d'Aujeszky), pour les sangliers (ces deux derniers tests étant effectués par l'AFSSA) ;
- des recherches bactériologiques de *Brucella* sur rate et de *Salmonella* sur contenu intestinal pour les cervidés et les sangliers ;
- des analyses parasitologiques : trichines sur pilier du diaphragme, parasites pulmonaires et intestinaux, pour toutes les espèces.

Les analyses se sont révélées négatives pour tous les animaux pour la BVD, la paratuberculose, la salmonellose, le SDRP et la trichinellose. En revanche, on relève une réaction positive au test EAT pour un chevreuil de la forêt de Mormal (sur 27) et 8 réactions positives sur 22 pour des sangliers de cette même forêt (5 aux deux tests EAT et FC, 2 seulement au FC et 1 uniquement à l'EAT). Les cultures des rates de ces animaux séropositifs n'a pas permis d'isoler de *Brucella*. Les résultats concernant la PPC et la MA, n'ont pas encore été communiqués par l'AFSSA.

Le parasitisme intestinal et pulmonaire est modéré pour les cervidés, notamment ceux de la forêt de Saint Amand les Eaux où les analyses se sont avérées négatives pour 12 des 13 chevreuils collectés. On observe par contre une assez forte prévalence des parasites pulmonaires chez les sangliers, notamment dans le massif de Mormal où elle atteint 77,3 %.

Source : Jean-Claude FRONTY, ONCFS – SDG 59.

*N.D.L.R. : Les résultats positifs aux tests de dépistage de la brucellose ne sont pas alarmants. En effet, un chevreuil positif sur 27 à la seule épreuve à l'antigène tamponné (test sensible mais peu spécifique), n'a pas une grande valeur épidémiologique ; il pourrait s'agir d'une réaction atypique liée à un contact avec une Yersinia. On peut tout au plus déclarer cet animal douteux et suggérer que le dépistage soit reconduit en 2001 dans la zone où le chevreuil a été collecté (forêt de Mormal). Il serait également très intéressant de prélever les ganglions de la tête (rétropharyngiens notamment) pour tenter d'isoler des *Brucella*, il est en effet beaucoup plus facile d'isoler ces bactéries à partir de ces ganglions que de la rate. Pour les sangliers, compte tenu de ce que l'on sait à présent du contexte épidémiologique global de la brucellose à *Brucella suis 2*, il est vraisemblable que les résultats des tests de dépistage traduisent la réalité. On peut ainsi estimer que 6 ou 7 sangliers du massif de Mormal sur les 22 testés soient réellement séropositifs, soit une prévalence de 27 à 31 % qui correspond tout à fait à la prévalence nationale estimée pour 2000 à 30 %. Rappelons que, si le sanglier ne semble pas souffrir du portage de la *Brucella*, il peut la transmettre aux porcins domestiques chez qui elle est pathogène et entraîne des conséquences économiques importantes. Soulignons enfin que *Brucella suis 2* est, dans l'état actuel des connaissances, peu pathogène pour l'homme.*

Compléments d'information apportés par : Jean HARS, ONCFS – Unité Suivi sanitaire de la faune sauvage et Bruno GARIN-BASTUJI, AFSSA-Alfort.

Intoxication de chevreuil par les anticoagulants

Une suspicion d'intoxication par les anticoagulants a été émise suite à la découverte d'un cadavre de chevreuil au sang non coagulé dans le canton d'Espalion (12). En présence de ce symptôme, la mise en évidence de Difénacoum à une concentration de 0,9 µg/g dans le foie, a permis de confirmer l'intoxication de l'animal.

Source : Bernard BLANCHY, coordinateur SAGIR 12.

